

## Appel à candidature pour une exposition « APRES LA PLUIE... »

Le Pôle Bijou de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat souhaite créer pour la période de juin à novembre 2022 une exposition de **créations contemporaines du domaine de la parure, du bijou et du tout petit objet Art Décoratif** autour du sujet « Après la pluie ... ».

### 1) A propos du sujet « Après la pluie... »

Notre monde vient de traverser et traverse encore une période complexe, à laquelle rien ni personne n'a pu échapper. Les impacts ont été multiples, bouleversant notre quotidien, nous obligeant à repenser nos modes de fonctionnement, mettant en exergue nos multiples fragilités et nous encourageant à être créatifs dans les solutions à apporter aux nouvelles problématiques se faisant jour.

Aujourd'hui, face à cela, Pôle Bijou souhaite redonner de la place à la poésie, l'espoir et la création en jouant avec le proverbe « Après la pluie, le beau temps ». La Galerie invite les créateurs à présenter leur vision du *beau temps* qui suit la pluie dans le proverbe originel, de ce qu'il peut être et de ce qu'il peut apporter.

### 3) Objet de l'appel à candidature

Il s'agira d'ouvrir l'exposition à des **créateurs contemporains Bijou/Objets de parure et très petits objets Art Décoratif** qui seront invités à proposer des pièces autour du sujet :

## APRES LA PLUIE...

### 4) Critères de sélection

- Cohérence par rapport à la thématique de l'exposition
- Contemporanéité de l'esthétique
- Complémentarité entre les dossiers sélectionnés

### 5) Comment déposer votre candidature :

Les dossiers de candidatures doivent être adressés **avant le dimanche 30 janvier 2022 minuit** par mail à [mmanoha@delunevilleabaccarat.fr](mailto:mmanoha@delunevilleabaccarat.fr). Un accusé de réception vous sera adressé dès réception, si vous ne le recevez pas sous trois jours merci de nous recontacter au 03 83 76 06 99 il est possible que votre candidature n'ait pas été délivrée (dossier trop lourd...)

Le dossier doit **IMPERATIVEMENT** comporter :

- un CV du créateur (nom, prénom, date de naissance, nom d'entreprise, n°siret, adresse, téléphone, mail, site internet, parcours de formation et parcours artistique...)
- un book autour du travail du créateur hors de cette thématique particulière
- un portrait photographique du créateur (format jpeg)

- un texte de présentation de l'ensemble de 3 à 7 pièces proposé pour cette exposition (modalités de création, inspirations, techniques ...) avec une liste indicative de leurs titres, descriptifs, formats, composition, prix créateur
- 5 à 6 photos ou croquis des pièces proposées au format jpeg en haute définition (au moins 1Mo par image) selon qu'elles sont déjà existantes ou à créer spécifiquement pour cette exposition

## **6) Conditions d'exposition**

La Communauté de Communes présentent les pièces des créateurs sélectionnés dans le cadre de contrat de dépôt-vente, conservant un montant de 30 % du prix de vente public pour chaque pièce vendue.

Le créateur invité prend à sa charge les frais d'expédition aller de ses pièces, et fourni à la Communauté de communes tous les outils nécessaires à la communication et la médiation de son travail (photographies, textes...) ainsi que les outils de commercialisation (emballages, cartes de visite).

La communauté de Communes prend à sa charge tous les frais d'organisation, de communication, de fonctionnement ainsi que les frais de transport retour des pièces non vendues.